

Vivre à VOUREY

.....

JUIN 2012

BULLETIN MUNICIPAL n° 77

.....

MAISON MÉDICALE : UNE RÉALITÉ POUR VOUREY

COUP D'ENVOI POUR
L'EXTENSION DU GYMNASE

Le mot du maire



Cet été 2012 devrait voir l'achèvement de gros dossiers pour la commune.

La deuxième tranche **du chantier sur la RD 1092** a déjà commencé, plus tôt que prévu à la demande de l'entreprise. En contrepartie nous avons obtenu que pendant les deux premiers mois, les travaux ne soient pas réalisés durant les heures de grande circulation. Mais le plus difficile est bien prévu pour l'été, avec les travaux sur le carrefour. La portion réalisée en 2011 permet d'avoir une idée du résultat attendu en fonction des objectifs tels qu'ils étaient définis au départ :

"rendre un caractère urbain à cette traversée et sécuriser les déplacements des piétons". Le changement le plus important sera la mise à voie unique de la route au carrefour, avec un passage alterné.

Cet investissement est le plus important car il conditionne tous les autres **projets qui visent à redonner plus de vie à notre cœur de village.**

Grâce à l'impulsion et au dynamisme de ses initiateurs, **la Maison médicale de l'Olon** est aujourd'hui ouverte avec sept professionnels de santé dans un premier temps. Cette "maison de la santé" représente un intérêt fondamental pour notre commune et ses habitants car elle va pérenniser un volet complet de services médicaux.

Une nouvelle activité commerciale est même déjà prévue dans l'ancien cabinet médical que la commune va acquérir, comme elle s'y était engagée en 2010.

Les associations, les scolaires et tous les utilisateurs de **notre gymnase** disposeront aussi enfin à la rentrée de septembre d'un bâtiment neuf avec une surface de rangement disponible pour leurs matériels.

Rappelons que **pour tous ces projets très structurants, nous ne devrions pas recourir à l'emprunt.** Ils seront financés sur les ressources propres, ou

sur des subventions, mais surtout avec l'opération d'investissement qui a été réalisée aux Brosses sous la maîtrise d'ouvrage complète de la commune. Dans cette période d'investissements importants, nos finances restent donc les plus saines possibles.

Moins spectaculaire parce que le secteur de **Chantaret** est moins fréquenté, mais tout aussi structurant pour la commune : l'extension et la remise en état complète de la **Zone Artisanale** sont maintenant terminées et permettent l'accueil dans les meilleures conditions de nouvelles entreprises. Cet investissement très important de 1,3M € a été entièrement supporté par le **Pays Voironnais.**

Cet été 2012 voit aussi la dernière phase de l'élaboration de notre **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) qui arrive à son terme dans les délais prévus. Il sera bientôt présenté et débattu en public.

Cette réunion très importante, et la phase de concertation qui suivra, vont permettre à chacun de s'approprier le projet global de la commune au regard des enjeux environnementaux actuels.

Sur tous ces dossiers, **la municipalité aura parfois été amenée à faire des choix.** Des débats ont eu lieu dans les commissions, en bureau municipal et dans notre instance délibérative en conseil municipal.

Il est donc normal que parfois ces choix s'opposent à des intérêts ou projets particuliers, mais c'est le rôle d'une municipalité de **savoir porter et conduire ses projets dans la perspective du développement de la commune et de l'intérêt général.** C'est aussi le rôle de son maire de savoir les assumer.

Si je regarde en arrière, je me retrouve dans la conclusion de mon premier édito en 2008 "C'est dans cet esprit que nous œuvrons, tous ensemble, pour contribuer dans notre rôle d'élus à faire que Vourey reste un village dynamique avec la meilleure qualité de vie possible pour tous – pour qu'il fasse toujours bon - Vivre à Vourey -".

Informations municipales

ÉTAT-CIVIL

Décès

- Mme GONZALES Germaine, le 6 janvier 2012 à Vourey
- M. DELFOSSE Bernard, le 13 janvier 2012 à Vourey
- M. GAMET Prosper, le 4 février 2012 à Vourey
- Mme GIROUD Marthe, le 17 février 2012 à Vourey
- M. LATHOUD Roger, le 1^{er} mars 2012 à Saint-Laurent-du-Pont
- M. VOLPE Venanzio, le 13 mars 2012 à La Tronche
- M. PERRIN Max, le 18 mars 2012 à Voiron
- Mme GROLLIER Paulette (veuve TIRAD-COLLET), le 22 avril 2012 à Moirans
- M. MANGAZOL Guy, le 29 avril 2012 à Vourey
- Mme GREVOZ Mireille (épouse da conceicao), le 15 mai 2012 à Vourey

Mariage

- Martine JANECKI et Pierre BOSMENT, le 3 mars 2012

Naissances

- Manon ROUX, le 6 février 2012 à Voiron
- Victor BELLIER, le 16 février 2012 à Voiron
- Ellynn FLICK, le 8 mars 2012 à Voiron
- Marley TUCCIO, le 1^{er} avril 2012

URBANISME

Déclarations préalables accordées

- VIRONE Charly, 165, route du Sabot, piscine semi-enterrée
- CHIMENTON Olivier, 220, route des Rivoires, abri bois
- MORA Romain, 635, route des Pierres Blanches, clôture + portail
- SCI BENOIT-BENOIT Gérard, 35, route de la Fontaine Ronde, mur de clôture
- BERNARD Patrick, 755, route du Sabot, abri bois
- FILLLOL Jean-Claude, 3, lot. Jardin des Bruyères, extension auvent façade sud
- FAVRE Yvan, 360, route de la Fontaine Ronde, abri de jardin
- GARCIA DE LA TORRE Luis, 580, route des Pierres Blanches, clôture
- DELAVIS Sébastien, abri de jardin, abri bois

Permis de construire accordés

- COMMUNE DE VOUREY, 115, route de la Fontaine Ronde, extension gymnase
- BOUZAT Jean-Marie, ZA Chantarat, local industriel + bureaux
- COUVOIR DE CERVELOUP, 400, route de Cerveloup, agrandissement d'un couvoir démolition d'une aire de déchargement
- BREILLET Laurent, 55, chemin de l'Orme, habitation
- VAN BUTSELE, 170, route de Valence Lot 2, habitation
- WELLENREITER François, lot. Les Brosses Lot 5, habitation
- COLLIARD-PIRAUD, lot. Les Brosses Lot 8, habitation

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi de 16 h à 18 h 30
Mardi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

NUMÉROS UTILES

Mairie: 04 76 07 05 19

Fax: 04 76 07 79 61

Email: vourey-mairie@wanadoo.fr

Pompiers: 18- 112 depuis un portable

SAMU: 15 - Gendarmerie: 17

Médecin de garde/ nuits / WE:

0810 153 333 (prix d'un appel local)

Service de l'eau du pays Voironnais:

04 76 67 60 10

Pour les urgences: 04 76 67 60 20

RENCONTRE AVEC LES ADJOINTS

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a lieu le deuxième
mercredi de chaque mois à 19 heures.

Les réunions sont ouvertes au public et vous êtes

les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village



*Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
une navette courses
vous conduit à Intermarché
tous les vendredis*

*Départ à 9 h
devant l'école*

*Retour
vers 11 h*

*Ticket A/R 1.50 €
vendus par 10
en mairie*

*Renseignements
à la mairie
04.76.07.05.19*

Infomations municipales

AMÉNAGEMENT CENTRE VILLAGE : DÉBUT DE LA DEUXIÈME TRANCHE DES TRAVAUX



A la demande du prestataire Colas, les travaux de la tranche 2 ont été avancés au 12 avril. En contrepartie, la commune a demandé à ce que ceux-ci soient réalisés par petites tranches d'une dizaine de mètres, avec l'aménagement d'un alternat de la circulation en journée, et ce en dehors des pics de circulation du matin et de fin d'après-midi. Un "homme trafic" est posté au carrefour Brondaz en cas de perturbations.

Pour rappel, ces travaux doivent apporter plus de sécurité (prolongation d'un trottoir de 1,40 m côté sud et alternat de circulation au niveau du carrefour de la route de la Fontaine ronde), et embellir la traversée du village (enfouissement de certaines lignes).

Les travaux actuels concernent la voirie côté gauche, la réduction de l'îlot central, l'aménagement de l'entrée rue G.-R. Brondaz et celle de la rue de la Fontaine ronde au départ du carrefour.

Ces réalisations s'étaleront jusqu'à la deuxième ou troisième semaine de juillet. Le tapis d'enrobé sera réalisé au cours de la première semaine de septembre.

Suite à la défection de l'entreprise Citéos, l'aménagement des réseaux secs et des feux tricolores sera repris et poursuivi par l'entreprise EDTE, pour un montant de 48 460 € HT.

Nouvel arrêt de bus pour les collégiens

Les collégiens prendront très prochainement (courant juin) le bus de 7 h 40 à l'arrêt aménagé en face du foyer logement. Le car de ramassage en provenance de Tullins entrera désormais dans le village par la rue Brondaz et viendra se positionner en face de la caserne des pompiers.

Cette décision fait suite, d'une part aux travaux en cours et d'autre part à la grande difficulté pour le car, vue sa taille, de tourner à gauche après le feu pour entrer dans la rue de la fontaine ronde et accéder à l'arrêt actuel situé près du lavoir de la place. Le choix du nouvel emplacement a été motivé d'une part pour des raisons de sécurité. Il ne pouvait être envisagé de faire attendre 46 adolescents sur la RD 1092 le matin. D'autre part, la solution d'aménagement à cet endroit permet la manœuvre de retournement du car en toute sécurité.

Les travaux débuteront fin mai et l'abri bus actuel sera transféré.

Les usagers seront informés de la date exacte de changement de lieu par le service transport du Pays Voironnais.

ZA DE CHANTAROT

Les enrobés ont été réalisés sur toute la longueur de la zone. La partie du pont à la montée a été prise en charge par la mairie pour 8 613,45 € TTC. Le marché a été traité sur les mêmes prix que ceux du Pays Voironnais.

Les derniers aménagements, dont l'installation de lampadaires, devraient être terminés à la fin du mois de mai, ainsi que la signalisation horizontale, exécutée par la CAPV.

Après quelques mois d'utilisation, des ralentisseurs pourront être installés si nécessaire. Des rochers au fond de la zone qui empêchent le demi-tour des poids lourds devront être enlevés.

Aux dernières nouvelles, les projets d'implantation d'entreprises sont reportés ou abandonnés, sauf un.



LOTISSEMENT DES BROSSES

Sept lots ont fait l'objet d'une signature, le huitième et dernier a été réservé.

Plusieurs demandes de permis de construire ont été accordées. D'autres sont en cours d'étude.

TROISIÈME PHASE DU PLU : UNE PARTIE TRÈS TECHNIQUE

Depuis la présentation du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable), la commission PLU travaille à la troisième phase d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme. Cette partie, très technique, nécessite essentiellement un travail en interne.

Elle comporte 3 objets essentiels :

- **Le zonage** proprement dit, c'est-à-dire la carte de la commune définissant les principales zones (A : agricoles, N : naturelles et U : urbanisables), avec des subdivisions dans chacune de ces zones. Le résultat est simple-

ment conforme aux orientations qui ont été définies dans le PADD.

- **Le règlement des différentes zones** réécrit à la fois en fonction des orientations du PADD et des textes législatifs qui sortent pratiquement tous les jours, à la suite du "Grenelle de l'environnement".

Pour exemple, la notion de SHON a disparu depuis le 1^{er} mars dernier et fait place à celle de "surface de plancher".

La dernière version de ce document en cours de relecture comporte 7 pages.

- **Les OAP** (Opérations d'Aménagement et de Programmation), facultatives dans notre POS, font désormais l'objet de descriptions obligatoires. Les trois OAP prévues pour les secteurs de Sanissard, du Bayard et des Rivoires ont donc été finalisées. Une quatrième OAP est en cours de réflexion sur le secteur de la Conciergerie.

Si l'avancement du travail d'élaboration du PLU le permet, sa présentation pourra être envisagée en juin prochain.

Informations municipales

L'EXTENSION DU GYMNASE... C'EST PARTI !

Ce projet, voté au budget 2011, a été retardé en raison de la défaillance de notre architecte, pour des raisons de santé. Il a donc fallu reprendre toute la procédure : choix

d'un nouvel architecte, étude, concertation avec les associations, dépôt de permis et enfin l'appel d'offres aux entreprises qui a donné le résultat suivant :

Gros-œuvre maçonnerie	TOMAÏ	40 683,23 € TTC
Charpente bois couverture	CSC MENUISERIE	19 858,36 € TTC
Cloisons doublage plafonds	CSC MENUISERIE	2 987,50 € TTC
Menuiseries extérieures	CSC MENUISERIE	5 194,20 € TTC
Serrurerie	CSC MENUISERIE	4 182,23 € TTC
Menuiseries intérieures	ROSSI	6 399,44 € TTC
Carrelage	SOGRECA	2 819,09 € TTC
Peinture	CHARTON-COLLET	3 451,03 € TTC
Chauffage ventilation sanitaires	GLENAT	9 063,29 € TTC
Electricité	SFIE	7 791,94 € TTC
Coût de l'opération		102 430,32 € TTC

Au coût de cette opération, il faut ajouter 13 000 € pour la maîtrise d'ouvrage et le coordonnateur de sécurité. Les travaux sont prévus sur 3 mois et auront sans doute démarré lorsque paraîtra ce Vivre à Vourey.

Rappelons que cette extension est destinée au rangement du matériel pour les acti-

vités physiques scolaires, ainsi que pour le matériel festif utilisé par les associations. Ce local comprendra également un espace sanitaire (H/F, handicapés, urinoir et lavabos) qui sera bien utile pour l'utilisation du gymnase lors des manifestations associatives.

UN TOIT POUR MOI !



Mon toit se dégrade de plus en plus, laissant apparaître des trous. Je suis un élément de du patrimoine local menacé de disparition si l'on ne fait rien pour moi... J'ai accueilli et abrité les lavandières voureysiennes pendant de longues années avant d'être «détrôné» par les machines à laver ! Un de mes frères, à l'autre bout du village, vient de rajeunir sous les mains expertes des Compagnons de Volvredo... peut-être que moi aussi, lorsque j'aurai retrouvé ma jeunesse, je reverrai fleurir de jolis géraniums sur mes poutres centenaires... qui suis-je ?

Vous avez tous reconnu le lavoir de la place du village !

Un tel appel au secours ne pouvait rester sans réponse... Lors du vote du budget 2012, l'équipe municipale a décidé la réfection de la toiture de notre bon vieux lavoir. Les travaux seront faits dans le courant de l'année.

Prévenance travaux

Service de mises à jour des coordonnées des particuliers

ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser :

C'est le service Prévenance Travaux.

ERDF expérimente sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour bénéficier de ce service gratuit d'ERDF, inscrivez-vous sur le site :

<http://www.erdf-prevenance.fr>

en validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Informations municipales

LA MAISON MÉDICALE DE L'OLON : UNE RÉALITÉ POUR VOUREY

La maison médicale a ouvert ses portes le 21 mai 2012 !

Désormais, inutile d'aligner les kilomètres pour consulter. Pas moins de sept professionnels de la santé se sont installés dans cette maison où vous pourrez retrouver nos deux médecins généralistes, Nathalie Casagrande et Christian Scellier, ainsi que :

- un ostéopathe-kinésithérapeute :

Frédéric Aroun

- une kinésithérapeute :

Emmanuelle Bouvier

- deux infirmières :

Carine Ruffier des Aimes et Isabelle Labet

- une psychologue :

Isabelle Billon-Galland

- une podologue :

Stéphanie Brucker, qui s'installera à partir de l'automne prochain à l'étage, actuellement en cours d'aménagement.

D'autres praticiens pourraient les rejoindre : une diététicienne, une orthophoniste et un autre kinésithérapeute dont les réponses ne sauraient tarder.

Genèse du projet

Avec la perspective du départ en retraite en 2011 de Pierre Landru, kinésithérapeute à Vourey, le docteur Christian Scellier appréhendait l'idée de rester seul professionnel de santé sur la commune. Cette situation n'offrant aucune garantie d'évolution favorable à moyen terme, et par crainte de la désertification médicale à long terme sur notre village, l'idée d'implanter une maison médicale de santé pluridisciplinaire fut alors lancée dès 2010 par le docteur lui-même.

Nathalie Casagrande, médecin généraliste, et Frédéric Aroun, kinésithérapeute-ostéopathe à Tullins, ont accepté de s'associer à ce projet, auquel ont adhéré ensuite les autres professionnels de santé cités ci-dessus.

Le "coup de pouce" de la mairie : la promesse d'achat de l'ancien cabinet médical

Les élus ont rapidement perçu l'intérêt pour les habitants de Vourey de trouver des professionnels médicaux et paramédicaux au cœur même de leur commune.

Afin d'encourager et soutenir la réalisation de ce projet, par délibération du 17 novembre 2011, l'équipe municipale a signé une promesse d'achat de l'ancien cabinet médical pour 145 000 €. Cette disposition est soumise à des conditions largement décrites dans l'article du Vivre à Vourey de février 2011. Elle permet surtout au docteur Scellier de lancer la construction de la future maison médicale dont le financement -

achat du terrain inclus - est à la charge complète de ses associés et de lui-même. Elle devient caduque si, le temps des travaux et de l'ouverture de la maison médicale, l'ancien cabinet trouve acquéreur.

L'ancien cabinet médical sera-t-il racheté par la mairie ?

Depuis sa mise en vente, l'ancien cabinet n'a pas trouvé d'acheteur. Son achat par la municipalité a été inscrit au budget 2012. Cette acquisition sera financée grâce aux bénéfices réalisés par la vente des lots au quartier des Brosses. La municipalité prévoira ensuite, soit de le revendre à des professionnels, soit de le leur louer, soit d'en disposer librement en attendant que le PLU en permette d'autres utilisations.

Très récemment, une esthéticienne s'est déclarée intéressée par la location d'une partie du bâtiment. Par délibération du 9 mai 2012, la municipalité a donné son accord de principe, en attendant l'achat officiel du local.

Aujourd'hui, la Maison médicale de l'Olon est une réalité

Si la municipalité a compris l'intérêt pour des praticiens de mettre en commun leurs moyens et leurs pratiques, elle a d'abord et surtout reconnu les avantages de "rapprocher la santé" des Voureysiens. Parce que le manque de professionnels de



santé en milieu rural est une réalité, parce que le vieillissement de la population n'est pas une simple théorie, parce que pouvoir compter sur la proximité de son médecin, de son infirmière ou de son kinésithérapeute est tout aussi important pour un village que de garder son bureau de poste,

Contacts Maison médicale de l'Olon

- **Nathalie Casagrande** médecin généraliste
04 76 93 78 01
sur rendez-vous tous les jours sauf le mercredi
- **Christian Scellier** médecin généraliste
04 76 07 99 34
sur rendez-vous tous les jours sauf le jeudi
- **Carine Ruffier des Aimes - Isabelle Labet** infirmières
06 89 13 64 94
sur rendez-vous 7j /7 toute l'année
soins à domicile et au cabinet de la maison médicale
- **Isabelle Billon-Galland** Psychologue clinicienne, docteur en psychologie - psychothérapeute
06 82 48 72 34
sur rendez-vous tous les jours
- **Emmanuelle Bouvier** kinésithérapeute
04 76 65 07 24
consultations sur rendez-vous à domicile et au cabinet de la maison médicale
- **Frédéric Aroun** kinésithérapeute-ostéopathe
04 76 07 48 01
consultations sur rendez-vous à domicile et au cabinet de la maison médicale
- **Stéphanie Brucker** podologue
cabinet ouvert dès l'automne prochain

sa boulangerie ou son bistrot, la Maison médicale de l'Olon est une aubaine pour l'avenir de Vourey et la qualité de vie qu'on y trouve. La municipalité a eu à cœur d'en soutenir le projet par la promesse d'achat de l'ancien cabinet médical. Réaffirmer clairement ce choix méritait bien ces quelques lignes.

Informations municipales

LES PROJETS À L'ÉCOLE



Il se passe beaucoup de choses à l'école de Vourey

Les CE1/CE2 et les CM2 sont allés à Lyon cet hiver. Ils ont vu un spectacle: "Le petit prince" et se sont rendus au musée africain afin de mieux connaître ce continent.

Les deux classes de maternelles ont accueilli une couveuse et ont vu naître sept poussins! Toute l'école a été très émue par ces naissances qui n'ont plus de secret comme en témoigne le texte ci-dessous joliment écrit par Manon Lacroix, élève de CE1.

Les GS/CE1 et les CP se sont rendus à la piscine pour apprendre à maîtriser leur peur de l'eau.

Les plus avancés ont appris à nager.

Excellent travail!!! Les poussins

Le fermier nous a amené 10 œufs et nous a expliqué comment s'en occuper. Le fermier nous a dit qu'il fallait attendre 7 jours pour que les poussins aient nous a aussi dit que la poule brampouille les deux dorment sous la poule brampouille on se sent plus rassuré que la membrane soit bien molle et que le poussin puisse casser la membrane. Pour nous placer la poule nous avons mis des boîtes d'eau et il paraît que le poussin a une espèce de pointe sur son bec qui s'appelle le diamant. Le diamant

Les GS et les CP ont aussi pu faire du tennis, grâce à une proposition du TGV ! Ces six séances les ont ravies !

Un cycle foot débute en ce moment...

A la fin de l'année, le vendredi 29 juin, l'ensemble des élèves offrira un grand spectacle aux parents lors de la fête de l'école. La plupart de ces projets ne seraient pas possibles sans la participation de la mairie de Vourey, bien sûr, mais surtout sans l'APEV qui finance la plupart de nos déplacements !

Tous les enfants de l'école s'associent aux enseignantes pour remercier chaleureusement les parents d'élèves qui s'investissent avec autant d'ardeur pour qu'il se passe toujours quelque chose à l'école de Vourey !

ont au poussin pour casser plus facilement la membrane et la coquille. Le fermier nous a dit que si il n'y avait pas la graine du coq ça ne pourrait pas faire un poussin et pour que ça fasse un poussin il fallait que il n'y ait pas la coquille pour que la graine du coq puisse rentrer. Il y a la coquille le poussin mais un œuf. Quand les poussins sont nés on n'a pas le droit de les toucher. Au bout de deux jours on a le droit de les toucher. On les a mis dans une cage et on leur a donné à manger et à boire.

NOUVEAU DANS LA COMMUNE



Thanh Borgagni, esthéticienne diplômée, vous invite à venir découvrir à son domicile, son institut "Emma Beauté", situé au 735, le Grand Chemin (entrée du village en venant de Moirans, accès très facile et grand parking privatif).

La palette des prestations proposées est très complète et la qualité est similaire à celle que l'on peut attendre d'un institut classique: épilation et soins corps pour homme et femme, maquillage, beauté des mains, beauté des pieds... Les soins prodigués sont effectués avec du matériel neuf et performant et une gamme de produits de beauté bio.

Reçoit sur rendez-vous uniquement :

06 30 18 63 24 - 09 71 35 64 23

institut.emmabeaute@gmail.com

Se déplace au domicile des personnes à mobilité réduite et en maison de retraite.

NUISANCES SONORES

Le soleil brille (parfois), il tombe (souvent) une bonne averse et l'herbe pousse à toute vitesse... Depuis plusieurs semaines, déjà, les heureux propriétaires de jardin ont ressorti leur matériel pour entretenir leur petit coin de paradis !

Pour éviter les conflits de voisinage et surtout permettre à chacun de profiter des joies du plein-air en toute sérénité, un arrêté municipal du 1^{er} avril 1994 règlemente l'utilisation des tondeuses, mais aussi de tous les engins bruyants: motoculteurs, perceuses, scies électriques, etc.

Merci de respecter les heures autorisées

Les jours ouvrables : de 8 h 00 à 20 h 00

Le samedi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Le dimanche et les jours fériés : de 9 h 00 à 12 h 00.



Informations municipales

OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Avec l'arrivée des beaux jours, grande est l'envie de nettoyer, vider, trier, ranger, jeter... ramasser ? A Vourey, ce ne sont peut-être plus les hirondelles qui annoncent le retour du printemps mais quelques citoyens collectant les ordures abandonnées çà et là par des indéclicats.

Notre opération annuelle pour nettoyer notre village s'est déroulée le samedi 17 mars grâce à une équipe de bénévoles et d'élus, et avec la présence remarquable des chasseurs.

Mise en place depuis plus de 20 ans, cette opération porte globalement "ses fruits", (entendez son lot de détritiques !) Mais à l'ère des déchèteries et du ramassage régulier des ordures, on ne peut que regretter d'avoir encore à la reconduire chaque année. Et pourquoi interpellé seulement les habitants de Vourey sur la question quand on sait notre village périurbain traversé par bien d'autres personnes ?

Route départementale, centre-bourg, plaine, coteaux, quartiers des Rivoires et du Point du Jour ont été passés au peigne fin et, comme d'habitude, ont permis de ramasser papiers, paquets de cigarettes, emballages divers et de restauration rapide, bouteilles et canettes en verre et en métal... Pas grand-chose en somme diront certains, mis à part un évier dans la plaine et une carcasse de scooter aux Rivoires... Reste une montagne de pneus, dans un bois au Point du Jour, qui oblige à une opération spéciale d'enlèvement.

D'autres endroits existent pour déposer vos objets devenus inutiles

Les déchèteries de Rives, Moirans et Tullins, dont nous rappelons plus bas les horaires d'ouverture, ne sont pas les seuls endroits où vous pouvez déposer vos objets, surtout si ceux-ci sont encore en état.

La Ressourcerie du Pays Voironnais, implantée dans un bâtiment de basse consommation

énergétique sur le site de La Buisse, récupère les objets dont vous voulez vous séparer pour les valoriser et les revendre à petits prix.

Ouverture pour les apports volontaires :

du mercredi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

L'association Passiflore à Tullins recycle également vos vêtements, vos meubles, vos appareils électriques et vos livres dont vous ne vous servez plus.

Ouverture pour les apports volontaires : jeudi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Ces deux lieux travaillent en collaboration et emploient du personnel en réinsertion.

La volonté des élus de créer et soutenir de telles structures vise la réduction des déchets et l'économie sur les ressources naturelles.

En donnant une deuxième vie à vos objets encore en état au lieu de les jeter, vous participez à une grande entreprise solidaire. Vous permettez également de réduire sur nos territoires l'implantation de décharges, appelées aujourd'hui "centres d'enfouissement des déchets ultimes" et allez ainsi dans le sens du développement durable.

Horaires d'ouverture des déchèteries LA BUISSE

Du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

MOIRANS, RIVES, TULLINS,

Lundi, mercredi et vendredi de 11 h à 18 h 30, Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.



COMMUNIQUÉS DU CCAS

Participation séjours enfants

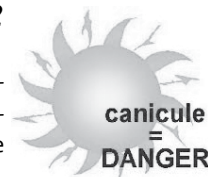
Le CCAS participe aux frais de séjour de votre enfant (centre aéré, camp de vacances, etc.) selon votre quotient familial. Voir le tableau ci-dessous :

Pour un quotient de	Participation de la commune par jour et par enfant jusqu'à 16 ans
000 à 381	5,00 €
382 à 533	4,20 €
534 à 686	3,30 €
687 à 838	2,50 €
839 à 1143	1,60 €
1144 et +	0,00 €

Plan canicule 2012

Comme chaque été depuis 2004, le CCAS s'organise pour l'éventuelle mise en place du Plan canicule 2012 et répertorie les personnes âgées de plus de 65 ans, seules ou fragilisées, ayant besoin d'assistance. Si vous vous êtes inscrit l'année dernière, inutile de nous appeler, nous vous réinscrivons automatiquement. Si vous n'étiez pas inscrit et que vous souhaitez bénéficier du Plan canicule 2012, **contactez la mairie dès maintenant pour vous inscrire au 04.76.07.05.19.**

Si le Plan canicule est déclenché par le préfet, les personnes inscrites seront contactées par le CCAS qui s'assurera qu'elles font face à la chaleur dans de bonnes conditions et leur apportera, le cas échéant, l'aide nécessaire.



LES RANDONNÉES EN PAYS VOIRONNAIS

Tous les deuxièmes dimanches de chaque mois, partez à la découverte du Pays Voironnais en vous inscrivant à des randonnées à la demi-journée, accompagnées, guidées et commentées ou contées par Cyrille, Sébastien ou Xavier, accompagnateurs en moyenne montagne.

Avec eux, vous prendrez le temps de découvrir des paysages variés, des espaces naturels et agricoles, des centres-bourgs riches de témoignages du passé, des marques d'une

activité rurale parfois encore d'actualité, une faune et une flore préservées.

Renseignements et réservation (obligatoire) auprès de l'office de tourisme du Pays Voironnais :

04 76 06 60 31 ou 04 76 05 00 38 et sur le site www.paysvoironnais.info

Tarifs : 10 € par adulte et 7 € par enfant (groupe de 15 personnes maximum).

Calendrier de juin à septembre

10 juin : "Sur les traces des Chartreux" autour

du lac de Paladru. Départ parking Le Pin. Parcours facile de 11 km, 110 m de dénivelé.

8 juillet : "L'ancienne forêt noire" de Merlas. Départ 9 h parking Merlas, parcours moyen de 9 km, 280 m de dénivelé.

12 août : Marche nordique. Départ non encore défini.

9 septembre : "Châteaux de terre et de pierre" à Charavines. Départ office de tourisme de Charavines, parcours moyen de 12,5 km, 430 m de dénivelé.

Informations municipales

COVOITURAGE EN PAYS VOIRONNAIS

écologique



tion au covoiturage au travers des aménagements de parkings relais et d'actions de sensibilisation.

La mise en place de "points covoiturage"

Aménagés depuis 5 ans, des parkings relais ont double vocation :

- faciliter le covoiturage en identifiant clairement les aires de stationnement longue durée (journée) ;
- servir de point de rabattement vers les réseaux de transports en commun.

Ainsi, plus de 300 places de stationnement sont réparties actuellement sur 5 parkings :

- **Champfeuillet**, 50 places, proche de l'échangeur A48 et en correspondance avec la ligne 3 du réseau urbain Pays voironnais et la navette Voiron-Saint-Exupéry.

- **Bièvre-Dauphine**, 100 places, proche

convivial



de l'échangeur A48 au niveau de Rives et en correspondance avec le réseau de cars Transisère et la

navette Voiron-Saint-Exupéry.

- **Parking des tennis à Coublevie**, 50 places en complément du parking actuel.
- **Gay Giratoire à La Buisse**, 92 places.
- **Croix Bayard**, 20 places.

La poursuite des actions en 2012

Les aménagements de parkings vont

être poursuivis :

- **au Parvis** : création d'un parking d'environ 40 places en 2012.

- **Champfeuillet** : réaménagement du parking actuel.

- **Chirens** : création d'un point de stationnement.

Des "poches de stationnement communal" vont être réservées à l'usage du covoiturage. Elles seront réparties sur les communes présentant un potentiel de rabattement en covoiturage. L'objectif sera de faire connaître à la population locale les places dédiées à la pratique du covoiturage.

Parce qu'elles sont situées sur des corridors de déplacements importants, les communes de Saint-Etienne-de-Crossey, Saint-Nicolas-de-Macherin, Tullins, Rives, Chirens, Charavines et Voreppe présentent un intérêt tout particulier pour l'application de cette mesure.

Les outils de promotion du covoiturage

Plus économique, plus écologique, plus convivial, le covoiturage devient un moyen de déplacement de plus en plus utilisé, plébiscité aussi bien par les passagers que les conducteurs. Le Pays Voironnais souhaite continuer à promouvoir cette pratique au travers d'actions de communication diverses :

Des campagnes régulières de sensibilisation sont diffusées sous forme d'articles, d'affichage dans les abris bus, de stands d'informations transport...

Le site internet www.covoiturage-pays-voironnais.com est ouvert depuis 2007. Il permet de former virtuellement "des équipages" faisant le même trajet au même moment. Près de 400 inscrits

déclarent au moins un trajet en cours de validité. N'hésitez pas à le consulter.

économique



NOUVEAU SITE INTERNET

Vous êtes-vous déjà connecté au www.vourey.fr ?

Non ! Alors dépêchez-vous, car notre site est l'un des tous premiers sites de collectivités françaises. Suppléé depuis plusieurs années par la lettre d'informations de Vourey, diffusée tous les mois par l'association "Les Compagnons de Volvredo", il n'a de fait pas été mis à jour et va donc faire peau neuve.

La commune souhaite se doter d'un site performant qu'elle puisse s'approprier et administrer directement de façon dynamique, avec des outils modernes et pratiques.

Dans cette perspective, une commission internet a été constituée pour établir le cahier des charges de ce site, son achat n'étant pas prévu au budget 2012 :

- M. Bosment, maire et président de cette commission ;
- Mmes Lesage et Callet, MM. Fornoni et Blanc, conseillers municipaux volontaires ;
- M. Mérieux, habitant de Vourey, responsable technique web au groupe territorial et créateur du site de Vourey sports ;
- Mme Guellec, représentant les agents administratifs qui administreront le futur site.

Cette commission a tenu sa première réunion le 2 avril dernier. Elle souhaite un "site simple et de compréhension immédiate" et prévoit d'en rédiger le cahier des charges au terme d'une réflexion en cinq étapes :

- Etape 1 - Affinement du projet : objectifs, cibles, moyens, planning
- Etape 2 - Définition du besoin en termes de fonctionnalités, services, niveau d'infos
- Etape 3 - Arborescence du site
- Etape 4 - Ergonomie, graphisme, navigation
- Etape 5 - Contenu : textes, photos, etc.
- Etape 6 - Rédaction du cahier des charges

Les élus de la commission définissent le besoin pour la commune, M. Mérieux et Mme Guellec, membres experts, sont là en support pour infirmer techniquement leurs choix. Chaque étape donnera lieu à une validation intermédiaire par le Conseil municipal.

Rendez-vous est donc donné en fin d'année, pour vous communiquer les conclusions de cette réflexion.

Informations municipales

LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE) À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le SCOT arrive au terme de trois années de réflexions et de concertation. Il entend d'ores et déjà infléchir notre quotidien pour préparer, à l'horizon 2030, l'avenir des générations futures.

Il définit ainsi l'organisation territoriale de sept secteurs : agglomération grenobloise, Voironnais, Bièvre Valloire, Grésivaudan,

Un important dossier d'information est désormais consultable :

► en mairie (aux heures d'ouverture),

► dans la presse

<http://www.region-grenoble.org/images/stories/Documents/DL-supplement1-2010.pdf>

► ou sur le site Internet <http://www.region-grenoble.org/>

L'enquête publique portant sur le Schéma de cohérence territoriale et sur le Document d'aménagement commercial (DAC) se déroule dans 43 lieux d'enquête, du 4 mai au 4 juillet 2012 inclus.

Commission d'enquête publique SCOT & DAC sur le territoire voironnais : lieux et horaires des permanences

Voiron	Siège CA du Pays Voironnais 40, rue Mainssieux Immeuble Le Quartz 38500 Voiron	Jeudi 7 juin 9 h / 12 h Mardi 26 juin 14 h / 17 h
	Mairie	Mardi 26 juin 14 h / 17 h
Voreppe	Mairie	Vendredi 29 juin 14 h / 17 h
Tullins	Mairie	Mercredi 6 juin 9 h / 12 h
Moirans	Mairie	Mercredi 6 juin 14 h / 17 h
Rives	Mairie	Mercredi 20 juin 9 h / 12 h
Saint-Geoire-en-Valdaine	Mairie	Mercredi 4 juillet 14 h / 17 h

Vous pouvez vous rendre à ces permanences pour vous informer et donner votre avis sur ces deux documents essentiels pour la Région Urbaine Grenobloise (RUG).

MISE EN PLACE D'UNE ANTENNE-RELAIS

Les relais et antennes de téléphone portable font toujours débat.

Ils sont bien utiles, indispensables même, mais font souvent "tache" dans le paysage et à ce jour, il n'est pas prouvé que les ondes émises ne soient pas nuisibles à la santé.

Un élément nouveau est intervenu en début d'année : le Conseil d'Etat, juridiction administrative suprême, a décidé que les maires ne pouvaient plus s'opposer à la mise en place de ces relais au nom de leur compétence "urbanisme".

La commune de Vourey a été saisie d'une demande de RFF (Réseau Ferré de France) pour une de ces antennes, destinée à la sécurité des relations téléphones des trains

Sud grenoblois, Trièves et Sud Grésivaudan. Les trois quarts de ce territoire sont constitués d'espaces naturels, agricoles ou forestiers. La mise en œuvre du SCOT concerne 273 communes de son périmètre. Notre commune en fait partie et le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) devra être en cohérence avec ce schéma.

sur la ligne Valence-Grenoble. Après négociation et dans l'impossibilité d'opposer un refus, il a été possible de repousser cette installation le plus loin possible de toute habitation.

Comme une autre demande de relais vient d'être formulée, par l'opérateur "Orange"

cette fois, la commune a obtenu qu'il s'adresse à RFF pour l'installer sur la même antenne (...et non au centre du village comme il le souhaitait).

A suivre de près !



DES JEUX POUR LE PÉRISCOLAIRE

En ce tout début de printemps, le père Noël a effectué un nouveau passage à Vourey et a vidé sa hotte à l'école ! En effet, pour occuper les enfants durant la garderie du matin, du soir et au moment du déjeuner, la mairie a acheté de nombreux jeux pour compléter le stock existant : des jeux d'intérieur (Triominos, Baccade, Uno, jeux des sept familles, Puisseance 4, Chromino, Kapla, Légos, scoubidou, feutres, etc.) et des jeux d'extérieur (cordes à sauter, élastiques, raquettes, ballons mousse). Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Tout ce matériel est doublement apprécié avec la nouvelle organisation de la cantine en deux services !



LES ÉCHOS DE LA CANTINE !

Nous vous avons détaillé, dans le Vivre à Vourey de février, la nouvelle organisation de la cantine en deux services, pour lutter contre les problèmes rencontrés : nuisances sonores importantes liées à l'augmentation du nombre d'enfants qui déjeunent au restaurant scolaire. Les quatre mois écoulés depuis la mise en place effective des deux services permettent d'en faire le bilan. Moins de bruit, moins d'énerverment, un temps de pause plus reposant pour les enfants et des conditions de travail plus agréables pour les dames de la cantine... bref, le bilan est plus que positif !

Les retours que nous avons de cette nouvelle organisation sont tous très bons. Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes et les parents d'élèves

ont déclaré être satisfaits et reconnaissent que les enfants semblent bien plus détendus. De même le personnel communal apprécie de pouvoir travailler dans une ambiance plus conviviale.



Informations municipales

LES PETITES MATINÉES

D'habitude, je me sens bien dans mes relations, je peux m'exprimer, dire « oui » ou « non », choisir, réagir.

Et pourtant parfois, face à certaines personnes (qui ont le même profil ?), à certaines situations (les mêmes ?), je me sens déstabilisé(e) et du coup, je perds mes moyens :

"Je dis oui quand je voudrais dire non ou l'inverse"

"Je bafouille"

"Je me sens nul(le)"

"Je sens la colère monter"

"Je suis tétanisé(e) ou paniqué(e)"

Que se passe-t-il ? Est-ce que les autres réagissent ainsi ?

Qu'est-ce qui pourrait m'aider (m'aide ?) dans ces situations ?

Si vous avez envie d'échanger sur ce sujet, rendez-vous à la

Petite Matinée

samedi 30 juin à 9 h 30 salle de la Galise

La perte de moyens : comment faire face aux personnes ou situations qui nous déstabilisent ?

Entrée libre et gratuite

Les petites matinées :
matinées à thèmes
organisées par la commission
animation de la mairie
de Vourey, en collaboration
avec Catherine Blanc,
formatrice
et accompagnatrice.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (juin à septembre 2012)

Juin	Vendredi 8	Gala de danse (Espace Jean-Roybon)	Danse Modern Jazz
	Samedi 9	70 ans du club (Espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Ven. 15, sam. 16, dim 17	Vogue (Parc municipal)	Comité des Fêtes
	Mercredi 20	Tournoi des vétérans (Espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Vendredi 29	Kermesse (Espace Jean-Roybon)	APEV
		Spectacle de fin d'année (Espace Jean-Roybon)	Ecoles
Samedi 30	Les petites matinées (Salle de la Galise)	Mairie	
	Journée et soirée de clôture (Espace Jean-Roybon)	FADER	
Juillet	Dimanche 28	Concours mixte	La Boule voureysienne
Août	Vendredi 24	Journée du retraité (Espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 25	Challenge (Espace Jean-Roybon)	La Boule voureysienne
	Mardi 28	Don du sang (Espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
Septembre	Vendredi 7	Tournoi des vétérans (Espace Jean-Roybon)	Amicale des vétérans VS
	Ven. 14, sam. 15, dim. 16	Théâtre (Espace Jean-Roybon)	Cie des Z'Amuz Gueules
	Sam. 22	Portes ouvertes badminton (Espace Jean-Roybon)	Sports Alpes Evasion
	Samedi 29	Grande soirée d'ouverture saison (Espace Jean-Roybon)	FADER

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer.

Associations

TENNIS À L'ÉCOLE AVEC LE TGV

Ils étaient ravis les élèves de GS maternelle et de CP de l'école de Vourey, en ce vendredi 27 avril...

Pour clôturer le cycle de six séances de tennis proposé à l'école cette année pour la première fois, un représentant du Comité de tennis de l'Isère était présent. Il a offert de beaux maillots aux petits écoliers, et a échangé quelques balles avec leur professeur...

C'était effectivement une première cette année, et c'était une volonté du TGV (Tennis Groupe de Vourey) de faire découvrir le tennis aux élèves de l'école de Vourey, au même titre qu'ils découvrent le foot ou la natation dans le cadre de leurs cours de sport.

Ce projet, favorablement accueilli par les enseignantes, a pu voir le jour grâce au soutien logistique du Comité de Tennis de l'Isère qui prête le matériel nécessaire (filet, raquettes, balles), et à la participation

financière conjuguée du comité, du TGV, de l'école et de l'APEV (association des parents d'élèves).

Les séances étaient encadrées par Régis De Marco, professeur de tennis du club de Vourey diplômé d'Etat et titulaire d'un agrément d'intervention en milieu scolaire. Il était épaulé par l'enseignante de la classe.

Après les retours très positifs des enseignants et des enfants, il y a fort à parier que cette expérience se renouvelle l'année prochaine avec, pourquoi pas, en fin d'année, une «journée rencontres» avec un autre établissement qui pratique le tennis à l'école...

Infos club TGV

STAGE D'ÉTÉ (mini-tennis, initiation, perfectionnement) 1^{er} semaine des vacances scolaires - **LICENCE ÉTÉ** (libre accès aux terrains) juin juillet août = 40 €

Renseignements : Muriel 06.72.86.66.01



LA GAULE

Amis pêcheurs, Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 26 février. Nous remercions tous les sociétaires présents ainsi que M. Michel Tirard-Collet, représentant de la mairie, Mme Capron, présidente de l'APPMA Voiron et M. Gilles Casserini, président du club de Moirans. La réunion a été suivie de permanences pour la vente de nos permis.

Nous avons effectué également deux lâchers de truites : un pour l'ouverture et le second lors du week-end de Pâques.

Notre concours cette année se déroulera : **dimanche 1^{er} juillet à l'étang du Pied de Roize.**

Toutes les formalités d'inscription vous seront envoyées par courrier un peu plus tard, mais retenez bien cette date.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Marie Christine Penon 04.76.07.21.05.
Jean Gauthier 04.76.07.20.66.
Bruno Videlier 04.76.07.04.94.

Tout le bureau vous souhaite une bonne saison de pêche et vous dit à très bientôt.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE : UNE FÊTE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS



Tous les enfants l'attendent et la préparent depuis des jours ! La fête de l'école est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

Cette année, la fête de l'école est organisée le

vendredi 29 juin à partir de 16 h 30 à l'Espace Jean-Roybon.

La fête de l'école est un moment un peu hors du temps, où les enjeux scolaires sont mis de côté. C'est l'occasion, dans un contexte détendu et informel, de mieux faire connaissance avec les autres parents, les enseignants, la directrice et les Atsem. On discute autour d'un bon goûter et d'un verre de jus de fruit, tout en observant nos chers petits s'amuser avec leurs camarades de classe. On regarde avec attendrissement le spectacle préparé

longtemps à l'avance avec les institutrices et les Atsem, on applaudit à tout rompre. Que du bonheur ! Au programme des jeux dès 16 h 30, un spectacle préparé par les enseignantes et les enfants, un dîner...

On demande des volontaires

Quelques jours avant la fête, l'APEV demandera un peu d'aide aux parents. Un tableau sera affiché à l'école pour que les volontaires s'inscrivent pour une activité particulière et dans un certain créneau horaire : confection de gâteaux, animation de stand, rangement ou nettoyage une fois la fête terminée...

Merci à toute l'équipe enseignante, aux employés municipaux et à tous les parents qui se mobilisent pour que cette fête soit réussie.

Tous les bénéfices de la fête de l'école, comme toutes les manifestations organisées par l'APEV,

sont destinés à l'école de Vourey : ils permettront de financer des sorties extrascolaires et activités à l'intention de tous les enfants de maternelle et de primaire pour l'année 2012-2013.

Venez donc nombreux partager ce moment de fête. L'APEV organisera également un goûter le dernier jour d'école : jeudi 5 juillet pour fêter la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été.

Venez retrouver toutes ces informations (et bien d'autres !) sur notre site internet www.apev-vourey.org

Pour rappel, l'APEV est une association loi 1901 à but non lucratif qui permet de se rassembler, de se rencontrer, de se mobiliser pour permettre de récolter des fonds pour offrir à tous les enfants des activités supplémentaires, que l'école seule ne pourrait financer. Nous remercions vivement tous les parents qui se mobilisent bénévolement selon leur disponibilité.

Associations



ÇA Y EST, LE COMITÉ DES FÊTES PLANCHE DÉJÀ SUR LA VOGUE "MILLÉSIME 2012" !

Cette année, cette joyeuse équipe vous a préparé de nouvelles petites surprises, telle que l'orchestre Filiation du Roussillon qui animera la **grande soirée pasta party-concert** des années 80 du **samedi 16 juin**. Nous pourrions retrouver également le **tiércé de baignoires** dont le thème sera, cette année, les quartiers de Vourey. Alors si vous vous sentez l'âme d'un capitaine pour votre quartier et désirez, avec votre équipe, participer à cette confrontation amicale, n'hésitez pas ! Contactez Jean-François Mouton qui se fera un plaisir de vous accompagner dans cette aventure à la fois burlesque et sportive.

Temps fort de cette vogue 2012 également, le **concours de pétanque** et le **feu d'artifice** mais chuuut... vous en saurez plus au mois de juin !

En attendant, et pour ceux qui sont curieux de nature, vous avez la possibilité de consulter la présentation et de réserver également vos places au prix de 8 € pour la pasta party géante et le concert des années 80.

Pour tout renseignement :

06 87 28 25 47 ou 06 37 15 36 99
ou par mail arnaudaur@orange.fr
Sur la place du marché les dimanches 27 mai, 3 et 10 juin.



BIENTÔT 2013...

REPRENONS LE FLAMBEAU DE NOS AÎNÉS !

Recherchons "classards" ou "conscrits" pour fêter comme il se doit nos cinquante ans ! Vous êtes né(e) en 1963 et vous habitez Vourey ? Venez rejoindre la fine équipe qui s'est constituée pour organiser, ensemble, les festivités du cinquantenaire de notre naissance...

Appelez sans tarder :

Jean-Louis IOVINI
au 06.71.04.15.96
Xavier VEYRON
au 04.76.07.88.67



Jardin Naturel Astuces et Conseils : une antenne des Jardiniers de France à Vourey

En créant l'association **JNAC** (Jardin Naturel, Astuces et Conseils), nous avons souhaité rendre plus convivial notre club local des Jardiniers de France. Tout en poursuivant le travail de correspondant départemental pour le compte de Jardiniers de France, Robert Lions préside désormais l'association JNAC. Nous souhaitons de cette manière être plus près de nos adhérents.

Ainsi, par exemple, nous allons continuer l'initiation du jardin à l'école en proposant un prolongement de cette activité de découverte du jardinage au naturel par l'intermédiaire de l'ouverture de jardins familiaux. Car même dans nos communes rurales, un bon nombre de personnes n'ont pas de jardin à leur disposition. C'est donc avec l'accord de M. le directeur de Val Marie et de M. Jean Boulay, que nous avons pu donner l'occasion à trois familles de Vourey d'utiliser un petit jardin dans l'enceinte du parc. La proximité et la sécurité qu'apporte un terrain clos, donnent l'occasion aux jeunes parents et à leurs enfants de vivre un moment de partage autour du jardinage. De même, cela permet aux personnes âgées qui résident dans l'établissement de Val Marie de rencontrer des familles et des jeunes enfants.

Forts de l'intérêt que nous avons eu pour ce projet, nous souhaitons trouver d'autres terrains pour développer des jardins familiaux dans l'esprit du jardinage au naturel. Si vous avez un terrain disponible pour cette activité, vous pouvez vous adresser à la mairie ou envoyer un courrier à JNAC (M. LIONS), 185, route de Cerveloup, 38210 Vourey.

Parmi nos prochaines activités, nous prévoyons de faire venir un intervenant de la culture bio de tomates. Il présentera différentes variétés de tomates, l'entretien des plants, les gestes simples pour cultiver au mieux ses tomates. Cette présentation sera ouverte au grand public.

Associations

"APRES L'ÉCOLE" : LES ÉLÈVES RACONTENT !

Pour parler du soutien scolaire, quoi de mieux que de donner la parole aux ...

Elèves du primaire

"J'aime bien aller à l'aide aux devoirs avec la dame qui me suit toute l'année."

"Moi, j'aime bien pour les crêpes, les petits goûters, les papillotes !"

"C'est drôlement bien de venir car ça m'aide bien, on est bien aidé."

"J'aime le soutien car on travaille la poésie, le français, la lecture et les maths."

"La veille de Mardi Gras, on déguste de bonnes crêpes, c'est sympa !"

Collégiens et lycéens

"J'arrive avec le sourire et je trouve que le soutien en 5^e, c'est cool !"

"Le soutien scolaire, c'est une aide bénéfique et un suivi régulier par des bénévoles."

"Le soutien, c'est ma bouée de sauvetage pour mes DS de maths."

"Le soutien scolaire, c'est aussi un moyen de passer de bons moments."

"Le soutien scolaire, ma motivation pour réussir."

"Les maths, c'est l'ECLATE."

"Le soutien m'a redonné le goût d'apprendre les maths."

"Le soutien m'a permis d'atteindre la moyenne en maths."

"Je prépare mon bac tout en passant un bon moment, c'est juste GENIAL."

"Rigolade + petits gâteaux + travail = soutien scolaire"

"Soutien scolaire x tous les mercredis / Vacances = BAC REUSSI"

Anciens du soutien scolaire

(Post Bac)

"Travailler les maths dans une bonne ambiance et toujours avoir quelqu'un qui nous aide et explique quand on ne comprend pas, c'est cela le soutien."

"Le soutien scolaire, mis à part m'avoir fait considérablement progresser, m'a permis de prendre réellement conscience que la connaissance est un besoin personnel et non une corvée. J'ai eu mon Bac S et maintenant mon DUT ! Et ce serait mentir de dire que le soutien n'y est pour rien. MERCI pour TOUT !"

Nous contacter

Catherine Blanc, présidente

04 76 07 89 05 ou 06 23 81 41 54

Annette Laforme, vice présidente

04 76 07 70 88



Les entraînements ont repris les mardis et jeudis après midi au boudrome.

Toutes les personnes intéressées par le jeu de la boule lyonnais sont les bienvenus.

Aux pré fédéraux doubles qui se sont déroulés à Apprieu, l'équipe Blandino-Doppio s'est qualifiée et participera au concours fédéral qui se déroulera à Saint-Egrève le 9 juin 2012.

Ne ratez pas les concours qui se dérouleront cet été à Vourey, à savoir :

- le **vétéran**, le 20 juin ;
- le **mixte**, le 21 juillet ;
- le **challenge de la municipalité**, début août ;
- le **challenge Fornoni**, début septembre.

Les travaux de la nouvelle buvette ont démarré et devraient s'achever fin août.

Nous souhaitons une bonne saison bouliste à toutes et tous.

VOUREY SPORTS FOOTBALL

La saison se termine bientôt et il est temps de faire un premier bilan de cette saison 2011-2012.

Les filles d'abord !

Elles nous avaient fait rêver en 2011. Et bien, elles ont confirmé en menant une saison 2012 encore pleine de bonnes choses : une demi-finale de coupe Rhône-Alpes face à une belle équipe de Claix, qui évolue en honneur ligue et qui constitue l'équipe réserve de l'équipe en national. Pas de quoi rougir donc de cette défaite 3-2 chez l'adversaire.

En championnat, après leur belle montée en honneur régionale la saison dernière, où elles tiennent le rythme en se classant 5^e à 4 points des deuxièmes à l'heure où cet article est écrit. Espérons que les protégées d'Alvar continueront sur cette belle voie, avec ce groupe permettant d'avoir deux équipes dans un petit club. Belle performance.

Les séniors ensuite

Ils sont, rappelons-le, montés en promotion d'excellence la saison dernière et devraient se maintenir dans cette catégorie, même si c'est dans la difficulté. Leurs coaches, Jean-Luc et Max, espèrent les voir un peu plus souvent aux entraînements, malgré les emplois du

temps de chacun.

Un p'tit clin d'œil à l'équipe réserve, qui joue le haut du tableau de 3^e division, et l'équipe 3 qui, souvent renforcée par des vétérans, permet à tout un groupe de jouer au ballon.

Les U18 de Séverin et les U15 de Loïc

Les premiers vont essayer de se maintenir en 1^{re} division cette saison, et les seconds, qui jouent le milieu de tableau de 1^{re} division, viendront dans les années à venir compléter les équipes séniors.

L'école de foot et son label qualité FFF

Elle rassemble un grand nombre de jeunes de 5 à 13 ans. Ils apprennent à jouer en équipe en étant assidus aux entraînements. Leurs coaches ont tous été formés dernièrement, ce qui permet d'élever le niveau des entraînements.

Appel aux bénévoles

Le club souhaite alerter les joueurs, parents et autres amis de Vourey-Sports. En effet, les bénévoles du bureau sont là depuis bien longtemps maintenant. Ils espèrent pouvoir compter sur d'autres pour prendre la relève. Certains d'entre eux, poussés par d'autres

impératifs, vont temporairement ou définitivement s'éloigner des terrains. Il serait vraiment dommage que le club perde tout ce qui a été construit jusqu'à maintenant, et qui a donné tant de joies aux passionnés du ballon rond : les filles en ligue, les séniors qui évoluent bien, l'école de foot et son label obtenu au prix de sacrifices, le nombre de licenciés (plus de 250 chaque saison), etc.

Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés qui veulent bien donner un peu de leur temps pour le club. Nous avons besoin de vous, que vous puissiez donner beaucoup ou peu. Nous comptons sur vous !

Assemblée générale

Elle aura lieu le 9 juin prochain, le matin, et sera suivie de la fête anniversaire des 70 ans du club. Une journée mémorable, à n'en pas douter.

En juin et juillet se tiendront nos traditionnelles permanences pour les licences de la saison prochaine.

Plus d'infos sur le site Internet du club

<http://vourey.sports.free.fr>

Et avec un peu d'avance, nous vous souhaitons à toutes et à tous, de très bonnes vacances.

Associations

LA RÉCRÉ'ACTION UNE BELLE JOURNÉE DANS LE PARC DE VAL-MARIE

Grâce aux efforts conjugués des Compagnons de Volvredo, de Val-Marie et de l'APEV, une journée festive a pu être organisée dans le magnifique parc de Val-Marie.

Cette belle journée de détente et d'échanges a été un franc succès grâce à la participation de tous.

Cet événement a eu plusieurs temps forts : les jeux de piste, la route historique (tous deux organisés par les Compagnons de Volvredo), la chorale "La Mi Chœur" et le lâcher de ballons. Et tout au long de la journée, un espace jeux anciens en bois a été proposé par les Compagnons de Volvredo et une buvette tenue par l'APEV.

Les bénéfices de cette journée vont permettre de financer une sortie scolaire à Peaugres pour

deux classes de primaire de l'école de Vourey.

L'APEV tient donc à remercier :

- toutes les personnes qui sont venues jouer, écouter, se détendre

- toute l'équipe de Val-Marie pour son accueil très chaleureux

- les Compagnons de Volvredo sans qui cet événement n'aurait pas pu voir le jour

- les employés municipaux de Vourey pour leur aide toujours très appréciée

- la Ferme du May pour les fruits offerts gracieusement

- et bien sûr les bénévoles de l'APEV qui se sont investis pour la réussite de cette journée.

A très bientôt pour la fête de l'école qui aura lieu cette année le vendredi 29 juin 2012.



13 MAI... LA RÉCRÉ'ACTION

Certes... le soleil fut timide et discret en ce dimanche 13 mai, mais peu importe, car nous avons tous ensemble, passé une excellente journée, et quelle journée !

L'APEV et les Compagnons de Volvredo avaient en effet concocté une fête inédite à Vourey... La Récré'Action !

Moment haut en couleur, rassemblant petits et grands, jeunes et seniors. Tous réunis en ce jour afin de partager une parenthèse de bonheur, de jeu et de rire !

Tout ceci a débuté par des jeux de pistes, au cœur même du parc de Val-Marie à 11 h. 16 énigmes réparties dans l'enceinte de ce magnifique espace arboré qui fait la fierté de notre village. Perspicacité et réflexion étaient au rendez-vous pendant une heure...

Certains se sont pris au jeu et on fait plusieurs fois ces circuits ludiques !

D'ailleurs... auriez-vous répondu correctement à l'une d'elles : **"Je voyage dans le monde entier mais je reste dans mon coin. Qui suis-je ?"** **

Pendant toute cette journée, les Compagnons de Volvredo ont également proposé plus de vingt jeux en bois, fabriqués par leur soin,

pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands !

Instant de repos et de détente à midi, autour de la buvette-restauration tenue par l'APEV, avant de plonger, à 14 h, dans le passé de Vourey grâce à la "Route historique" transportant les "visiteurs du temps" dans l'histoire de notre village.

Retour à 17 h au château de Denis de Salvaing de Boissieu afin de savourer la prestation musicale de la chorale "La Mi chœur".

Cette journée fut conclue par un grand lâcher de ballons, embrasant le ciel de Vourey d'une multitude de couleurs, s'envolant au gré du vent !

Enfants, parents et résidents de Val-Marie étaient tous présents pour une manifestation inter-générationnelle, porteuse d'un seul message... le bonheur simple d'être ensemble !

Nous tenons à remercier la maison de retraite Val-Marie, son directeur M. Joquel, les sœurs du Rosaire ainsi que l'ensemble du personnel et des résidents qui tous, nous ont accueillis en ce jour festif. Tous nos remerciements également aux membres de l'APEV qui ont travaillé avec nous ce dimanche afin de concevoir et de mener en commun cette belle «Récré'Action» familiale.

**Historiquement vôtre...
Les Compagnons de Volvredo**

** Le timbre



Associations

"L'AFFAIRE DU BOUCHER DE VOUREY"

Parmi les nombreuses causes de la Révolution française, outre les conditions économiques qui furent mauvaises, les conditions politiques qui ne permettaient pas la représentation et l'expression du Tiers Etat, il y avait une forte inégalité et une prolifération de mesures fiscales.

Chacun connaît quelques uns des fameux impôts de l'Ancien régime tels que la gabelle (impôt sur le sel), la dîme (perception du dixième des récoltes) ou la taille (ancienne version de l'impôt foncier).

A côté de ces impôts royaux existaient aussi de nombreux droits seigneuriaux tels que le droit de pâquage (droit de faire paître le bétail), le droit de bûcherage (droit de couper des bois), le droit de fournage (droit de faire cuire le pain), le droit de moulinage (droit de faire moudre au moulin du seigneur) ou le droit de pontonnage (droit perçu pour la traversée d'une rivière). Selon les besoins locaux ou nationaux de nouveaux droits fleurissaient et s'abattaient sur la tête du pauvre peuple.

Ainsi au début du XVIII^e siècle fut rétabli un droit de boucherie que devaient payer les bouchers pour pouvoir abattre les bêtes. Ce droit n'était pas perçu directement par des agents fiscaux mais était affermé et même sous-affermé à des particuliers (généralement des bourgeois) qui le percevaient directement sur les bouchers au moyen de baux passés en bonne et due forme devant notaire. Et, bien entendu, le ou les intermédiaires prenai(en)t un petit bénéfice au passage, ce qui avait pour conséquence d'alourdir encore le montant final de l'impôt.

C'est ainsi que M^e Martin Girard, chargé de la recette et perception des droits attribués aux inspecteurs des boucheries, domicilié à Romans, élection dont dépendait la communauté de Vourey, avait affermé la perception de ce droit à Louis Ducros, Jean Crozet, Pierre et Jean Denard, François et Jean-François Savoye, sous-fermiers de Romans. Etant donné leur éloignement de toutes les communautés de l'élection de Romans, ceux-ci avaient à leur tour sous-affermé ce droit. Pour la communauté de Vourey, le second sous-fermier s'appelait Jean Blanchet, bourgeois de La Murette.

Il passa le 17 mai 1723 un bail de son droit de boucherie avec Claude Guillaud, laboureur et boucher de Vourey. La multiplication de ces intermédiaires fit que par la suite Claude Guillaud fut sommé de payer son droit de boucherie tantôt à Jean Blanchet, tantôt aux sous-fermiers de Romans, et, malheureusement, il s'en acquitta tour à tour envers eux, jusqu'à ce que, sans doute à cours d'argent et las de les enrichir, il refusa de régler son droit à Jean Blanchet.

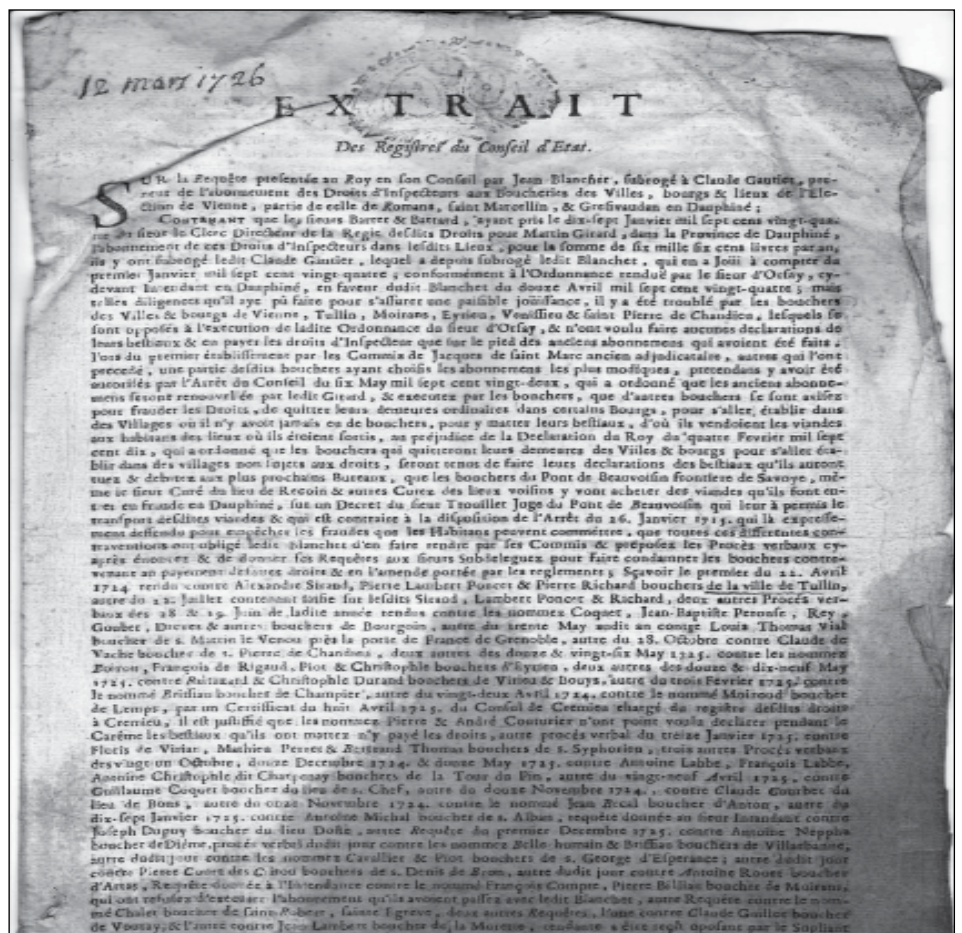
Celui-ci, en vertu de son bail, fit poursuivre Claude Guillaud. La contrainte par corps, c'est-à-dire la possibilité de faire mettre en prison ses débiteurs, était fréquente sous l'Ancien régime. Jean Blanchet poursuivit Claude Guillaud et obtint son incarcération. Claude Guillaud connut les geôles de Grenoble du 30 septembre 1727 jusqu'au 5

LES COMPAGNONS DE VOLVREDO

novembre 1728, date à laquelle il versa une caution de 100 livres pour sa libération. Par la suite, malgré toutes les instances qu'il tenta énergiquement d'introduire devant la justice pour faire condamner ces véritables sangsues qu'étaient ces sous-fermiers, Claude Guillaud n'obtint pas gain de cause. Cette lutte du pot de terre contre le pot de fer dut lui apporter bien du ressentiment et du désespoir.

La justice n'était pas de son monde mais la Révolution française était déjà en germe !

Historiquement vôtre,
Les Compagnons de Volvredo



On remarquera, sur le document original, l'orthographe de Vourey, écrit avec un "A"

Quiz des associations

Cette fois-ci nous vous proposons un "quiz associations" pour voir si vous êtes imbattable sur les associations voureysiennes... et si vous lisez attentivement le Vivre à Vourey !

1) **Quelle association voureysienne compte parmi ses membres trois champions de France ?**

- a - La Boule voureysienne
- b - Le TGV

2) **Quelle association voureysienne organise régulièrement le salon des antiquaires ?**

- a - L'Amicale des sapeurs-pompiers
- b - Fader

3) **Quelle association voureysienne apprécie particulièrement les sorties "cuisses de grenouilles" ?**

- a - Les compagnons de Volvredo
- b - Le Club Retraite Heureuse

4) **Quelle association voureysienne compte plus de 200 adhérents ?**

- a - L'Amicale des sapeurs-pompiers
- b - Vourey Sports

5) **Quelle association voureysienne se consacre au soutien scolaire ?**

- a - Après l'école
- b - L'APEV

6) **Quelle association voureysienne organise la vogue chaque année ?**

- a - Le Ri d'Olon
- b - Le Comité des Fêtes

7) **Quelles associations voureysiennes ont organisé la première Récré'Action en mai dernier ?**

- a - Nature Evasion, et Sport Alpes Evasion
- b - L'APEV et les Compagnons de Volvredo

8) **Quelle association voureysienne a tenu son assemblée générale le 26 février dernier ?**

- a - La Gaule voureysienne
- b - Le Yoga

9) **Quelle association voureysienne présentera son spectacle annuel le vendredi 8 juin ?**

- a - Danse Modern Jazz
- b - Fader

10) **Quelle association voureysienne fêtera dignement ses 70 ans le samedi 9 juin ?**

- a - Le TGV
- b - Vourey Sports

11) **Quelle association voureysienne a vu briller plusieurs de ses membres à la Coupe de France de slalom d'hydrospeed en octobre 2011 ?**

- a - Sport Alpes Evasion
- b - Nature Evasion

12) **Quelle association voureysienne propose régulièrement des conférences ?**

- a - Jardiniers de France (maintenant JNAC)
- b - Le Ri d'Olon

13) **Quelle association voureysienne a pour professeur Régis Di Marco ?**

- a - Nature Evasion
- b - Le TGV

14) **Quelle association voureysienne donne trois RV annuels aux Voureysiens ?**

- a - Le Ri d'Olon
- b - Les Miss Pintades

15) **Quelle association voureysienne propose une initiation à l'informatique ?**

- a - Le Club Retraite Heureuse
- b - Après l'école

16) **Quelle association voureysienne a restauré le lavoir de Suzet ?**

- a - Les Jardiniers de France
- b - Les Compagnons de Vouredo



MODERN - JAZZ... à Vourey



Réponses : 1a - 2a - 3b - 4a - 5b - 6a - 7a - 8a - 9a - 10a - 11a - 12a - 13b - 14a - 15a - 16b

Les finances de la commune

entendu et approuvé le compte administratif de gestion dressé pour l'exercice, le conseil municipal a voté le budget

ats compte administratif 2011

Fonctionnement	
.....	1 169 642,28
naire exercice 2011	904 864,74
ient 2010	264 777,54
naire cumulé 2011	332,55
.....	265 110,09

Investissement

.....	510 935,34
ire exercice 2011	619 188,60
t 2010	- 108 253,26
ire cumulé 2011	- 79 997,72
ctionnement	- 188 250,98
stissement	265 110,09
.....	-188 250,98
naire global 2011	76 859,11

Rappel

tés 122 689,00 € - recettes reportées
solde à combler 25 074,00 € + déficit invest-
188 250,98 € soit : total Investissement
213 324,98 €.

l'investissement possible: 265 110,09 €.
on du compte administratif montre un fonc-
naîtrisé dégageant une affectation possible
nent de 265 110,09 € soit + 83 110 € par rap-
at primitif.

ir délibéré, le conseil municipal décide à
affecter à l'investissement 2012 au compte
ne de 265 000 €. Le solde, soit 110,09 € est
ctionnement 2012 au compte 002.

Vote des taxes communales

le budget primitif 2012, il y a lieu de fixer les
tion 2012.
r délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
la conjoncture actuelle, de ne pas augmen-
mposition des taxes pour l'année 2012.
ant donc identiques à ceux de 2011, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,02 %
- Taxe foncier bâti : 20,50 %
- Taxe foncier non bâti : 56,84 %.

Budget primitif de fonctionnement 2012

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. François Bosment, maire, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2012 après présentation par M. Michel Tirard-Collet des prévisions budgétaires 2012 et réflexion sur les dépenses d'investissement prioritaires, a voté à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2012.

Le budget primitif 2012 de fonctionnement a été voté en dépenses comme en recettes pour la somme de 1 106 037,00 €, soit -0,5 % par rapport au BP 2011.

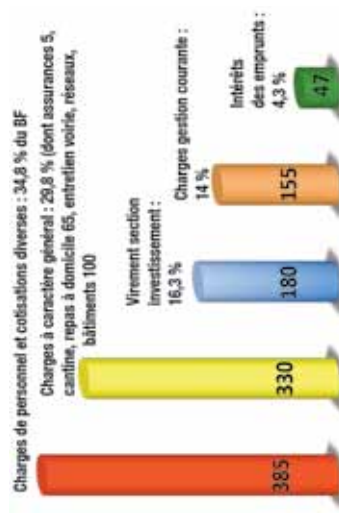
Le budget primitif 2012 d'investissement a été voté en dépenses comme en recettes pour la somme de 1 130 900 €.
- Le SIEP qui gère la médiathèque, la gendarmerie et le collège de Moirans représente 18 650 €.

- Notre participation au service départemental incendie représente 37 891 € (+ 4,16 %).

- Notre participation au SIHO (Syndicat Intercommunal Hydraulique de l'Olon) reste à 47 500 € mais elle intègre le financement de 50 % des travaux deuxième tranche sur l'Olon financés par la commune.

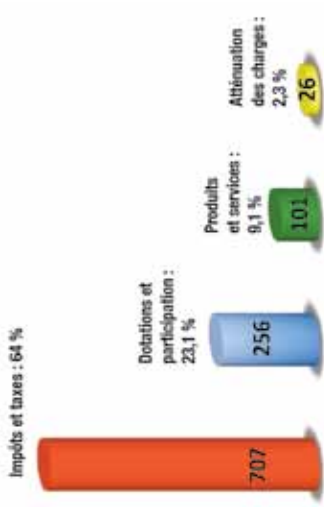
Les dépenses de fonctionnement

Principaux postes, en milliers d'euros: 1 106



Les recettes de fonctionnement

Principaux postes, en milliers d'euros : 1 106

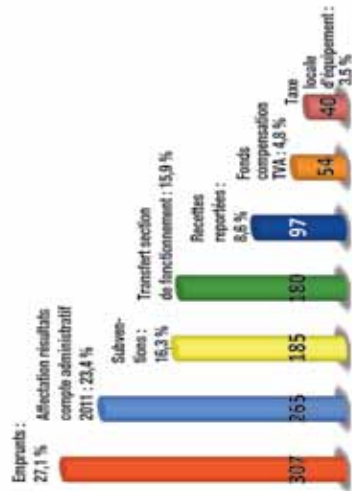


- Les impôts locaux représentent 505 200 € soit 45,7 % des recettes.

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) s'élève à 154 499 € soit 14 % des recettes.

Les recettes d'investissement

En milliers d'euros : 1 131



Les nouvelles dépenses d'investissement 2012

Remboursement capital emprunt	74 850 €
PLU	55 500 €
Columbarium	5 000 €
Achat cabinet médical	145 000 €
2 ordinateurs école	1 650 €
Travaux RD première tranche	330 000 €
Maîtrise d'ouvrage RD	20 000 €
Entretien lignes RD	37 500 €
Complément extension gymnase + MO	60 000 €
Défiibrillateur	2 700 €
Investissement associatif	2 000 €
Matériel administratif	8 650 €
Travaux + MO Olon sécurité village	39 628 €
Voitures	9 836 €
Services techniques	2 000 €
Exutoire eaux cive	4 066 €
Goudronnage allée centrale cimetière haut	7 000 €
Toiture lavoir place	12 000 €
Détratificateur gymnase	2 580 €
Total nouveaux investissements	819 960 €
Crédits reportés	122 689 €
Déficit investissement 2011	188 251 €
Total dépenses investissement 2012	1 130 900 €

Un taux d'impôts locaux inchangé

Le maire souligne que l'état des finances communales est sain. Le compte administratif 2011 s'est soldé par un très bon résultat, soit un excédent global de 76 859,11 €.

Pour 2012, l'augmentation des dépenses de fonctionnement est réduite à -0,5%. Il n'a donc pas semblé nécessaire de proposer une augmentation du taux des impôts locaux, dans le contexte actuel difficile pour les familles, et compte tenu de l'opération lotissement des Brosses réalisée par l'équipe municipale au profit de la commune.

Des investissements indispensables

En revanche les investissements programmés sont très importants (augmentation de 40% par rapport à 2011), et ils représentent essentiellement des projets structurants pour la commune. Au premier rang, l'aménagement du centre village et les travaux de sécurité autour de la RD 1092 bénéficient d'un bon niveau de financement prévisible (Conseil général, Etat, Pays voironnais), soit 43 % cumulés sur une dépense prévisionnelle de 387 500 €.

Au deuxième rang, l'aménagement du ruisseau de l'Olon par des travaux de sécurisation en amont du dalo pour un total de 80 000 € dont 50 % environ sur 2012.

Au troisième rang, l'extension du gymnase permettant de créer un local de rangement, deux WC handicapé et une buvette sur une superficie de 100 m² pour une dépense de 106 000 €, sans compter les travaux indispensables au confort et à la sécurité de nos concitoyens.

Situation de la dette communale

Au budget, un emprunt de 307 000 € est prévu pour l'équilibre, mais cet emprunt ne sera sans doute pas réalisé car l'opération lotissement des Brosses doit décaler un excédent au moins équivalent pour l'exercice 2012.

Etat de la dette en capital au 1^{er} janvier 2012 : 1 077 231 € soit 652 € par habitant.

Annuités à payer au cours de l'exercice 2012 : en capital 74 847 €, en intérêts 47 564 €.

Total annuités : 122 411 € soit 74 € par habitant. La dette au 01/01/2012 représente 4 années d'autofinancement.

Le budget primitif 2012 a été voté à l'unanimité.